

tion qu'il leur avoit demandée, n'avoit d'abord rencontré une difficulté très-grande; cette difficulté est la déclaration dont nous avons fait mention dans le même Journal, & que la Reine de Hongrie avoit fait faire au Ministère de France: Déclaration par laquelle il est dit que S. M. Hongroise ne recevroit plus aucunes propositions de paix que par le canal du Roi de la Grande-Bretagne. Non-obstant tout cela l'on pensoit que dans la dernière assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise, pour avoir été plus longue que de coûtume, il y auroit eu quelque résolution prise à cet égard. Mais ces Etats se sont séparés, sans en avoir pris d'autre que celle d'envoyer des Députés aux Villes de *Dordrecht* & de la *Brille* pour les exhorter d'accéder à une proposition qu'ils avoient faite dans la même assemblée de faire marcher vingt-mille hommes au secours de la Reine de Hongrie, de même que d'entrer dans les autres mesures qui seroient jugées nécessaires pour soutenir cette Souveraine, & accomplir les engagements que la République a contractés avec elle.

Jusqu'au retour de ces Députés il n'y a point eu de nouvelle assemblée. Les Etats sont d'opinion que leur envoi aura été ensuivi du succès qu'ils attendent. Mais bien des gens révoquent cette affaire en doute, sur-tout par rapport à la Ville de *Dordrecht*, qui, dit-on, a déjà dressé sa réponse, laquelle doit n'être pas du tout favorable.

Pendant la tenuë de l'assemblée des Etats Généraux, dont nous annonçons la séparation, le Conseil d'Etat s'y rendit en corps, & y présenta l'état de guerre pour l'année courante

IV.

*Etat de guerre & pétition pour l'année*

1743. 1743.